

Projet

D'une matière générale, la régulation économique désigne l'ensemble des mécanismes tendant à corriger les défaillances du marché. Dans le cadre plus particulier du marché intérieur, la mise en place et le fonctionnement de ces mécanismes soulèvent une difficulté désormais bien identifiée.

Construire des instruments juridiques propres à assurer cette régulation suppose en effet de recourir aux instruments communautaires, qui ont par nature vocation à transcender les ordres juridiques nationaux. Amarrés au seul marché intérieur, ils affichent une certaine indifférence à la coexistence en Europe de systèmes normatifs étatiques encore largement distincts. Pourtant, à l'inverse, c'est l'objet du droit international privé que de mettre en place les outils de gestion de cette diversité normative.

Dès lors, se pose la question des rapports entre les outils de régulation du marché intérieur mis en place par l'Union européenne et le droit international privé. Il est possible que les mécanismes du droit international privé entravent la poursuite par le droit communautaire de ses objectifs, comme on le souligne parfois ; mais il est tout aussi plausible qu'au contraire un droit international privé renouvelé puisse faciliter la réalisation du marché intérieur en intégrant les objectifs propres du droit communautaire. Cette hésitation est au cœur des discussions contemporaines sur les rapports entre droit international privé et droit communautaire ; c'est à essayer d'en éclairer les aspects les plus saillants que s'attelle la présente conférence.

Mathias Audit

Horatia Muir Watt

Etienne Pataut

Colloque

International

Sciences Po - Bâtiment A
Amphithéâtres Albert Sorel
& Leroy Beaulieu
27, rue St - Guillaume 75007 Paris

Vendredi 22
Samedi 23 Juin 2007

Conflits de lois et régulation économique : *l'expérience du marché intérieur*

Coordination scientifique :
Mathias Audit - Etienne Pataut & Horatia Muir Watt



Inscription obligatoire
auprès du secrétariat de la Chaire Régulation :

Mme Cathy Grenier
Courriel : mgodard-mafr@noos.fr
Tél./ Fax : 01 53 59 98 31



Herbert Smith

Herbert Smith



UNIVERSITÉ PARIS 13



Université de Cergy-Pontoise

Vendredi 22 juin 2007**I. ACTIVITES ECONOMIQUES REGULEES ET DROIT INTERNATIONAL PRIVE**

Présidence de la matinée
P. LAGARDE *Professeur émérite, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)*

9h15

Accueil des participants

9h30

Rapport introductif
Les méthodes du droit international privé à l'épreuve de la régulation économique
D. WALLIS *Député européen, Membre de la Commission juridique du Parlement européen*

10h

Les autorités de régulation
M. AUDIT *Professeur, Université de Caen*

10h30

Les opérateurs historiques – l'exemple des télécoms
L. RÁDICATI DI BROZZOLO *Professeur, Università cattolica del Sacro Cuore, Milan*

11h - Pause café**11h30**

Les sociétés
F. FAGES *Avocat à la Cour, Latham & Watkins*

12h

Les produits
L. IDOT *Professeur, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)*

12h30

Discussion

Présidence de l'après-midi
C. KESSEDJIAN *Professeur, Université de Paris II (Panthéon-Assas)*

14h30

Les services
M.-N. JOBARD-BACHELLIER *Professeur, Université de Paris X-Nanterre*

15h00

Les opérations bancaires
par M. BEHAR-TOUCHAIS *Professeur, Université de Paris V-René Descartes*

15h30

Pause café

16h

Les opérations boursières
E. BOURETZ *Avocat à la Cour, Herbert Smith, Paris*

16h30

Commentaires sur la journée d'étude
F. GARCIMARTIN-ALFEREZ *Professeur, Universidad Rey Juan Carlos, Madrid*

Samedi 23 juin 2007**II. DE NOUVEAUX CHAMPS DE REGULATION POUR LE DROIT INTERNATIONALE PRIVE ?**

Présidence de la matinée
M. FALLON *Professeur, Université catholique de Louvain*

10h

La consommation
S. FRANCO *Professeur, Université catholique de Louvain*

10h30

Le travail
E. PATAUT *Professeur, Université de Cergy-Pontoise*

11h

Pause café

11h30

La santé
P. MAVRIDIS *Administrateur principal, Direction générale de l'emploi et des affaires sociales de la Commission européenne*

12h

L'environnement
O. BOSCOVIC *Professeur, Université de Corte*

12h30

Discussion

Présidence de l'après-midi
C. KOHLER
Directeur de la Direction Bibliothèque, Recherche et documentation de la Cour de Justice des Communautés européennes

14h30

La culture
T. AZZI *Professeur, Université de Paris V-René Descartes*

15h

La justice
H. MUIR WATT *Professeur, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)*

15h30

Pause café

16h00

Commentaires sur la journée d'étude
A. PERROT *Vice-présidente du Conseil de la concurrence*

16h30

Rapport de synthèse
M.-A. Frison-Roche *Professeur des Universités à Sciences Po*